

La dignité et le respect des droits du travail ne sont pas des abandons de poste !!!

Alors que le bras de fer continue entre les personnels du CASNAV et le rectorat de l'autre pour que des conditions dignes d'accueil des enfants et de leurs familles soient mise en place ; le rectorat s'emploie à intimider et à faire pression sur les collègues en droit de retrait.

Le rectorat a ainsi signifié par courrier signé du secrétaire général du rectorat aux collègues en droit de retrait¹ qu'ils étaient considérés comme en abandon de poste !!

Une menace totalement illégale qui bafouent les droits des personnels que le rectorat veut exposer à des dangers graves et imminents. Ce n'est ni plus ni moins qu'une véritable attaque en règle des collègues en lutte pour le droit et leur sécurité. Une nouvelle fois le rectorat qui se défend d'être bienveillant à l'égard des enfants et de ses personnels bafoue ainsi par écrit les droits des personnels et légitiment un accueil indigne de parents d'enfants scolarisés dans le seul but de stopper ce mouvement de mécontentements.

SUD éducation dénonce fermement ces procédés d'intimidation et de mise sous pression des collègues en droit de retrait pour leur sécurité et pour des conditions dignes de travail et d'accueil des familles d'enfants scolarisés.

SUD éducation condamne la volonté manifeste du rectorat de mettre en danger ses personnels et les familles accueillies par le CASNAV en les contraignant à exercer l'accueil dans des locaux reconnus vétustes et dangereux!

Contacts presse :

Thibaut

06 94 20 56 03

sudeducguyane@laposte.net

1 - Pour mise en danger de leur personne au regard de la vétusté et la dangerosité des anciens locaux du Cned destiné à accueillir le CASNAV